

TRIBUNAL ■ Le TGI de Tulle a ouvert ses portes aux lycéens, hier, pour les informer sur les métiers du droit

« Ouvrir la justice vers nos concitoyens »

Hier avec les jeunes et aujourd'hui avec le grand public, le tribunal de grande instance de Tulle présente ses bâtiments illustres et ses métiers.

Alain Albinet
alain.albinet@centrefrance.com

« Les séries télé donnent souvent une vision curieuse de la justice. Quelquefois c'est tellement monstrueux qu'on en rigole ». C'est donc avec un plaisir non dissimulé que la présidente Chantal Chassang a ouvert, toute la journée d'hier, les portes de son tribunal de grande instance aux lycéens de Tulle, pour leur présenter les métiers du droit.

De la directrice du centre de détention d'Uzerche aux travailleurs sociaux du service d'insertion et de probation, en passant par le défenseur des droits en charge de donner des informations sur les libertés publiques, ou par des huissiers qui souffrent souvent d'un déficit d'image, les jeunes ont appris beaucoup de choses sur des institutions judiciaires souvent méconnues.

Pas comme à la télé

« Les gens connaissent les procureurs, les juges, les avocats mais très peu les métiers comme ceux des greffiers. Ce sont des techniciens de la procédure et un tribunal ne peut pas fonctionner sans eux », souligne la présidente.

Si la matinée d'hier, qui a vu



PÉDAGOGIE. La présidente du tribunal Chantal Chassang, dans une salle d'audience pleine de jeunesse. PHOTO LOUIS FAYET

les visites du sénateur Daniel Chasseing et du proviseur adjoint du lycée Edmond-Perrier, a surtout été consacrée à la présentation des métiers du droit, il y avait aussi une information sur le droit des seniors au programme de l'après-midi. « Pas mal de personnes âgées sont victimes d'agresseurs qui profitent de leurs faiblesses », a expliqué Chantal Chassang, « dans mon travail, je suis très sensible

à ces choses-là ».

Et pour se mettre en harmonie avec le Festival des Nuits de Nacre tout proche, cette journée portes ouvertes de la justice s'est conclue par une petite aubade d'élèves d'une école d'accordéon d'Auvergne.

Le tribunal de Tulle, seul de la juridiction de la cour d'appel de Limoges, ouvrira aussi ses portes demain pour les journées du patrimoine. ■

TGI DE TULLE

Une quarantaine de postes. Le Tribunal de grande instance de Tulle compte 9 magistrats du siège et 3 au parquet, plus un juge de proximité. Son greffe est doté de 17 postes (pas tous pourvus) plus 3 pour le tribunal des prud'hommes et 9 pour le tribunal d'instance. « Une jolie petite boutique », estime la présidente.

→ QUESTIONS À



AGNÈS AUBOIN
Procureure de la République

Pourquoi cette journée « La justice ouvre ses portes » ?

Pour informer les élèves des lycées tullistes sur les métiers du droit. Près de 180 sont venus à la rencontre de magistrats fonctionnaires, d'un représentant de l'administration pénitentiaire, des notaires, des avocats, des huissiers et du défenseur des droits.

Comment étaient prévues ces rencontres ?

Sous forme d'informations sur les différents parcours professionnels, de discussions libres, de forums. Nous avons aussi projeté un petit film pédagogique du ministère de la justice.

Les jeunes étaient-ils intéressés ?

Nous avions déjà organisé une journée de ce type, l'année dernière, avec le même intérêt de la part des jeunes. Ils sont repartis avec un passeport pour la citoyenneté, à destination des 16-20 ans, pour mieux connaître leurs droits et leurs devoirs.

→ QU'ÊTES-VOUS VENUS CHERCHER À CES PORTES OUVERTES SUR LES MÉTIERS DE LA JUSTICE ?



ALEXIS, 17 ANS

Terminale ES à Tulle

« Je suis venu prendre des informations sur les métiers du droit car je n'ai pas encore une idée précise sur mon orientation. J'ai surtout appris que ces métiers étaient très sociaux et très diversifiés et c'est ce qui m'intéresse. Pourquoi pas faire des études de droit ? »



MANON, 17 ANS

Terminale L, de Sainte Fortunade

« Je ne suis pas venue chercher quelque chose en particulier mais j'ai beaucoup apprécié les informations sur le pénitentiaire. Ce ne sera pas inutile, même si je pense que cela n'influera pas sur mon devenir. Je voudrais intégrer une fac de psychologie ou une école d'infirmière. »



JUSTINE, 16 ANS

Terminale ES de Tulle

« J'ai surtout beaucoup appris sur le métier de notaire. Cela m'intéressait car ma mère travaillait auparavant dans cette activité. Je ne pense pourtant pas en faire mon métier. Moi, je voudrais faire infirmière dans l'armée ou des études de kinésithérapeute. »



CHARLES, 17 ANS

Terminale L de Tulle

« J'étais déjà venu aux portes ouvertes de l'an passé et je voulais en savoir plus sur ces métiers du droit. Je voudrais devenir magistrat car il y a de multiples aspects et une prise de décision. Cela m'a confirmé dans mes choix et j'irai à la fac de droit de Limoges. »

■ « Le corbeau » projeté demain

Le Tribunal de grande instance de Tulle sera également ouvert, demain, de 14 heures à 18 h 30, dans le cadre des journées du patrimoine. En plus de la visite des différentes salles d'audience entièrement rénovées, le public pourra profiter gratuitement, à 16 heures, d'une projection du film de Henri-Georges Clouzot « Le Corbeau », dans la grande salle d'assises. Cette affaire de lettres anonymes, dans les années 1920, fut l'une des plus retentissantes jugées à Tulle. Une exposition des archives départementales sur les différentes utilisations du tribunal sera aussi à découvrir.